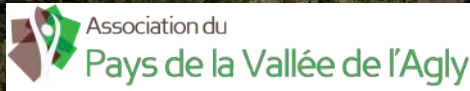


**FINALISÉ DEPUIS
2015**

Étude de faisabilité d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite



© Association du Pays de la Vallée de l'Agly

Maître d'ouvrage : Association du Pays de la Vallée de l'Agly

PLAN D' ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AGLY

Orientation 2 : Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt

Enjeux CFT : Structurer et développer l'offre de sport en plein air et les activités vertes

Contexte :

Dans le département des Pyrénées-Orientales, quelques installations de sentiers pour personnes à mobilité réduite ont été réalisées (Albères, Capcir). Une autre option est l'utilisation des joëlettes (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite) qui se développe sur le secteur de la Cerdagne et du Capcir grâce au fort dynamisme de l'association NATAPH. Le territoire de la Vallée de l'Agly est déjà engagé dans une démarche touristique responsable autour de l'accessibilité du Train Rouge pour l'ensemble des handicaps (Label Tourisme et Handicap). Dans ce contexte, Le Pays a souhaité engager une démarche de sentier accessible à tous en forêt.

Objectifs :

Réaliser une étude préalable afin de créer un sentier accessible à tous en forêt.

Comment ?

- Identification de sites envisageables ;
- Réalisation d'une étude comparative entre 2 sites forestiers.



Bénéficiaires directs : Les acteurs du projet.

Bénéficiaires indirects : Personnes handicapées du département.

Partenaires : Office National des Forêts (ONF) et Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (CD66)



Contact CFT : contact@valleedelagly.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales